trefois le cri de ralliement autour des hommes de guerre quand la patrie était menacée. Les autels, s'ils ne sont plus aussi fréquentes, n'en restent pas moins, pour la très grande majorité des Français, les témoins solennels de tous les grands actes de notre vie. Les foyers abritent nos joies et nos misères et nous sont chers même dans les larmes.

» Et cependant certains Français s'attaquent aux autels et *ne peuvent tolérer qu'on fasse bénir un drapeau.* D'autres plus nombreux, plus audacieux s'attaquent aux foyers mêmes et veulent détruire en un instant ce que l'on doit au travail et à l'épargne d'une ou plusieurs générations; les uns sont conduits par un vieil esprit sectaire, les autres par l'esprit de révolution et d'anarchie.

» Nous devons, en de telles circonstances, conserver tout notre sang-froid, tout notre bon sens; serrons-nous autour de notre drapeau tricolore. Les paroles que nous avons entendues lors de la bénédiction ne nous ont pas transformés en cléricaux, en ralliés ou en réactionnaires, comme on voudrait le faire croire. Elles n'ont fait qu'exalter en nous les sentiments qu'évoquent les mots Honneur et Patrie qui y sont gravés. Nous sommes restés après comme devant de bons Français soucieux des bonnes traditions.

» Addiquons toute lutte stérile, fortifions notre société, affirmons la solidarité de toutes les classes pour le plus grand bien de la France.

» C'est dans ces idées que je vous invite, Messieurs et amis, à chanter le vivat. »

Un vivat accueille ce discours, puis les convives se mettent à table.

Voici le menu, très original, du repas servi par M. Pede-Valcke, propriétaire du Grand-Cerf.

Potage printanier. — Entrées de quartier. — Vol au vent à la générale. — Rosbif franco-russe, sauce béarnaise. — Petite pois à la Française. — Homard sauce sous-off. — Poulet désarmé. — Salade de rabiau. — Fromages de toutes les classes. — Fruits-Desserts-Bière-Vins-Café trois couleurs.

Au dessert, M. Hagard, président, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Voilà six mois que nous existons légalement et depuis ce temps nous avons déjà posé de fermes jalons.

» Je ne vous retracerais pas toutes les péripéties de la formation de la société avec toutes les alternatives d'espoir et de déception.

» Je vous dirais seulement que tous les ennuis du premier moment ont été récompensés par le succès qui a été surtout favorisé par le concours de tous en général et par la bonne volonté des premiers venus.

» Je dois ici rendre un témoignage public à ces ouvriers de la première heure: c'est grâce à eux que la société est parvenue à se recruter et à arriver au point où elle est maintenant. Espérons qu'elle continuera à progresser et à donner l'exemple de l'honneur et des grandes vertus qui font les bons citoyens.

» Jusqu'à présent, et pour des causes que vous connaissez, la société n'a pas donné tous les résultats que les membres fondateurs s'étaient proposés au début, mais maintenant que nous avons un local à nous, nous pourrons nous réunir aussi souvent que nous le voudrons, nous pourrons étudier les questions qui nous intéressent au plus haut degré.

» La première question, comme le disait tout à l'heure M. le président d'honneur, que nous aurons à étudier est celle de pouvoir être utiles à ceux d'entre nous qui n'ont pas d'emploi ou qui désirent améliorer le leur.

» Cette question est excessivement délicate, mais il faut que nous tâchions de la mener à bonne fin ; je sais bien que cela est difficile au premier abord, mais avec de la patience, on arrive à bout de bien des choses.

» Nous ferons notre possible, et quand on a fait son possible on n'a rien à se reprocher.

» Ensuite nous nous appliquerons à développer dans la société l'esprit de camaraderie en créant les jeux et les divertissements nécessaires pour passer agréablement le temps.

» Nous chercherons les moyens de former une bibliothèque qui sera composée d'ouvrages militaires et d'ouvrages utiles afin que chaque sociétaire puisse y trouver tous les renseignements dont il aurait besoin.

» Nous aurons enfin à étudier les idées ou projets présentés par les membres de la société.

» Ces projets devant toujours intéresser la société afin que nous puissions par ce moyen arriver à la développer jusque dans les limites du possible.

» La sous-commission nommée à cet effet est toute disposée à étudier tout ce qui lui sera proposé et y apportera tout le dévouement que nous lui connaissons.

» Je profite de cette réunion pour vous remercier tous d'être toujours venus si nombreux aux réunions précédentes et permettez-moi d'espérer qu'il en sera de même pour l'avenir, car c'est en nous rencontrant souvent que nous pourrons mieux nous être utiles.

» En terminant je propose de boire à la santé de notre dévoué président d'honneur. M. E. Motte, à la santé de tous les membres de la société et à l'honneur du drapeau français. »

M. Eugène Motte a répondu à ce discours, et a remercié la presse de son concours précieux. Il a proposé un vivat en l'honneur des journalistes.

Le présentant du *Journal de Roubaix* a répondu

Puis le doyen d'âge de la société a proposé un vivat en l'honneur du président de la République

M. Hagard, de son côté, a fait chanter un vivat en l'honneur de S. M. Nicolas II, empereur de Russie.

Une quête, faite au profit des blessés des armées de terre et de mer, a produit la somme de 46 fr. 70.

La fête s'est terminée par des chants. MM. Lodowyck, Fiévet, Carrette, Bouche, etc., se sont successivement fait applaudir.

Enfin, les convives se sont retirés, emportant le meilleur souvenir de cette réunion, qu'ils ont manifesté le désir de voir se renouveler souvent.

Une fête d'escrime. — M. Lacroix, ex-sous-officier, premier maître et professeur à Roubaix, avait organisé une séance d'escrime qui a eu lieu dimanche dans la salle des fêtes de M. Oscar Lefebvre, rue de la Gare.

Le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie à Lille, avait bien voulu accepter la présidence de cette fête ; mais au dernier moment il a envoyé au président du Cercle militaire, dont les membres avaient été convoqués pour le recevoir à la gare, un télégramme annonçant qu'il se trouvait à regret empêché de se rendre à Roubaix.

M. le capitaine Louis Couvreur l'a remplacé à la présidence et s'est acquitté de cette fonction avec beaucoup de tact. Il avait à sa droite M. Mercier, capitaine en retraite et chevalier de la Légion d'honneur, et à sa gauche M. Poilvez, lieutenant de gendarmerie. Plusieurs autres officiers et de nombreux amateurs étaient également présents.

La direction des assauts avait été confiée, en raison de sa haute compétence en cette matière, à M. Eug. Desmedt, professeur diplômé de l'école de gymnastique et d'escrime de Joinville-le-Pont, établi à Bruxelles, où il dirige une des salles les mieux fréquentées de cette ville.

La séance a été ouverte par un magnifique engagement entre MM. Diot, professeur à Lille, et Lacroix, professeur à Roubaix, engagement dans lequel les deux champions ont fait preuve d'une sérieuse connaissance du métier des armes. Le public, qui emplissait la vaste salle, a suivi avec beaucoup d'intérêt les péripéties de ce combat

Très intéressants aussi les assauts qui ont eu lieu entre MM. Edouard Desmazières, de Lille et Dutat, de Roubaix; MM. Vervack, de Lille et Vanakert, de Roubaix; MM. Antoine Roger et Auguste Longré, de Roubaix, et MM. André Desmazières, de Lille et Henri Surmon, de Roubaix, qui tous ont déployé de précieuses qualités de souplesse et d'adresse.

Un engagement qui a passionné particulièrement les assistants est celui qui a eu lieu entre M. Michaud, professeur à Lille et M. Fernand Desmedt fils, professeur à Bruxelles. Ce jeune homme de dix-huit ans dont l'attitude assurée et empreinte d'une réelle distinction a conquis la sympathie unanime, a soutenu vaillamment le jeu de son adversaire, qui a déployé toutes les ressources de son expérience déjà ancienne en escrime et après de nombreuses passes sans résultat, le combat a dû cesser sur l'ordre du président qui a déclaré l'honneur satisfait.

Un assaut de boxe entre MM. Leroy et Boucherie, de Lille, a terminé la première partie et a fait une agréable diversion en détendant les nerfs des spectateurs un peu contractés par la muette attention prêtée aux engagements d'escrime.

La deuxième partie a débuté par la « leçon excentrique » donnée par M. Lacroix à six élèves à la fois au moyen de cinq lames de fleuret fixées à un arc de cercle. Ce procédé ingénieux a beaucoup intéressé les connaisseurs.

L'assaut entre les deux frères Arthur et Lucien Duyver, jeunes gens de onze ou douze ans, et la leçon donnée par M. Lacroix au jeune Bernard, petit bambin de six à sept ans, ont eu un réel succès de sympathie pour ces jeunes débutants qui se sont présentés avec crânerie et assurance.

Très beaux aussi et très captivants ont été les engagements entre MM. Wartelle, ex-élève de la salle Méringue et professeur à Paris et M. Leroy, amateur à Lille, et entre MM. Alfred Ronford de Lille et Willent de Roubaix.

Une nouvelle diversion a été offerte au public qui en a bien profité par la leçon de boxe donnée par M. Lorthiois à M. Roger, qui a agréablement riposté à son maître.

MM. Lorthiois, de Roubaix, et Vaas, de Lille, MM. Léon Delahaye et Vanakert de Roubaix et MM. Biot de Lille et Dutat de Roubaix ont obtenu aussi un légitime succès dans leurs engagements réciproques.

L'assaut final a été donné par M. Desmedt fils et l'organisateur de la séance. Les spectateurs en ont suivi les phases avec un intérêt palpitant et les deux combattants ont été également l'objet de chaleureux bravos. La franche loyauté avec laquelle M. Desmedt s'est déclaré vaincu a encore augmenté la sympathie générale qu'il s'était acquise.

La *Fanfare du Centre* a prêté son concours à cette fête et en a rehaussé l'éclat en exécutant avec beaucoup de brio, divers morceaux de son répertoire, entre autres la Marseillaise et l'Hymne Russe, que les assistants ont écoutées debout.

Le public a éprouvé une réelle satisfaction de cette séance fort bien réussie. Nous devons, néanmoins, faire quelques réserves. D'abord, elle a été un peu longue, n'ayant été terminée qu'à sept heures. C'était s'exposer à lasser les spectateurs. Des numéros ont été ajoutés au programme : c'est un tort, à notre avis; *un programme doit être soigneusement élaboré* d'avance et scrupuleusement suivi, à moins de raisons majeures. Ensuite pourquoi répéter à chaque assaut le salut qui régulièrement ne doit être fait que pour commencer et finir une séance ?

Ces réserves de détails faites, nous devons féliciter M. Lacroix, l'organisateur de cette fête, du légitime succès qu'il a obtenu et des témoignages de sympathie et de bonne confraternité que lui ont donnés des professeurs émérites et des amateurs distingués en lui prêtant leur concours.

Notons en terminant que la fête avait un caractère de bienfaisance : les programmes ont été vendus et une quête a été faite au bénéfice des pauvres.

Distinction honorifique — Nous apprenons que M. Lavaux, un des plus anciens facteurs des postes de Roubaix, vient d'obtenir une médaille d'argent de gouvernement.

Arrestation d'un expulsé. — Un manœuvre de maçon, Pierre Broes, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a été arrêté dimanche matin, rue du Fort.

Lys-lez Lannoy. — *Nécrologie.* — Nous apprenons la mort de M. Emile Leclerc, brigadier de douane en retraite. M. Leclerc qui était âgé de 52 ans, a rempli les fonctions de brigadier à Lannoy pendant une dizaine d'années. Il laisse dans cette ville d'excellents souvenirs.

Wasquehal. — *La fête annuelle de la Conférence Saint-Vincent de Paul.* — La fête annuelle que la Conférence de Saint-Vincent de Paul a donnée hier dimanche dans la salle des fêtes du Cercle catholique a obtenu un succès complet.

Une troupe de passage qui a exécuté différents tours de gymnastique, de physique etc.. a, pendant plusieurs heures, diverti le nombreux public qui s'était rendu au généreux appel des organisateurs. Des pantomimes et des saynettes comiques ont clôturé la soirée.

Aussitôt après a eu lieu la distribution extraordinaire de secours aux familles visitées par la conférence. Cette distribution consistait en vêtements divers, bons de pain, objets de piété, jouets. On devine la joie de tous les enfants.

Une quête, qui a dû être très fructueuse, a été faite par M. l'abbé Plouchart, curé, qui s'est, lui aussi, beaucoup dévoué pour l'organisation de cette fête.

— *Un accident.* — Samedi, un jeune homme, Rémi Vanlancker, ouvrier chez M. Henri Delecroix, cultivateur au hameau du Plomeux, à Wasquehal, en voulant faire avancer un lourd chariot que les chevaux avaient de la peine à traîner, tomba si malheureusement qu'il eut la main droite prise entre la roue et le véhicule. On le dégagea; le malheureux avait la main affreusement mutilée.

M. le docteur Louis Butin, après avoir pansé la plaie, a ordonné un repos de un mois.

A l'occasion du jour de l'an M. Soyez père, fabricant d'articles de voyage, coin de la rue Faidherbe, Lille, présente à sa charmante clientèle ses meilleurs souhaits.

L'Almanach Hachette, en vente au *Journal de Roubaix.* 88455

L'horaire du voyageur. — *Service d'hiver.* En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 0 fr. 15.

Poésies Enfantines, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix.* — **Annuaires** pour l'année 1895. 39207—88735

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,50** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	Grande-Rue, 285;
Rue du Bois, 13;	Rue de l'Ommelet, 123;
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de la Chaussée, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 159;	Rue Daudibe, 37;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	Rue Turgot, 58;
Aux Halles (stalle 175);	Place de la Gare, 129;
Place d'Amiens, Mayot, boucher,	Grande-Rue, 38.
Rue d'Italie, 34;	**A TOURCOING**
Rue de l'Epeule, 188;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue de Tourcoing, 155;	Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 122,	Rue du Tilleul, 46.
Boulevard de Strasbourg, 126;	**A CROIX**
Rue Corneille, 7;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue Ma Campagne, 113;	**A LILLE**
Rue du Collège, 74 bis;	Rue Royale, 38, épic. Devernay
Rue de Cartigny ;	

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, **tapissier décorateur,**
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

A propos du sectionnement du Canton-Nord. — L'*Avenir* consacre une colonne et demie à l'article publié dans le numéro du *Journal de Roubaix* de vendredi dernier, à propos de l'enquête sur le sectionnement du Canton-Nord.

Nous n'y répondrons pas, s'il n'y avait à relever une inexactitude qui s'y est glissée.

Nous avons dit, vendredi, que : *indépendamment d'autres* formules de protestations, il s'en est trouvé, dans les bureaux, *une* qui exprimait faussement, à notre sens, en première ligne, le mot « *favorables* ». On n'a pu savoir d'où venait cette formule.

Il y avait donc *plusieurs* formules ; or, l'*Avenir* parle comme si celle-là était *la seule*, ou comme si toutes étaient conçues dans le même sens. Il dit, en effet, que nous avons parlé, comme n'étant pas claires, *des formules mises au circulation.*

Cela, n'en déplaise à l'*Avenir*, tend à faire croire que les signatures collectives sont *toutes* de cette nature. C'est une erreur, l'*Avenir* lui-même peut s'en rendre compte en allant consulter le dossier de l'enquête ; il verra que l'immense majorité des protestations collectives reposent sur d'autres formules, ne donnant lieu à aucune ambiguïté. Il y verra en même temps depuis quelle date les protestations ont afflué.

L'*Avenir* soutient qu'il avait devancé le *Journal de Roubaix* dans l'éveil donné à la population ; d'où vient alors qu'il soit de telle humeur envers ceux qui auraient pensé comme lui ?

Et, puisqu'il reconnaît que le projet soumis à l'enquête devait porter atteinte à la « grandeur et à la prospérité de Tourcoing », pourquoi ses amis l'ont-ils proposé ou fait proposer tel ?

Quant aux plaisanteries de l'*Avenir*, il n'y a pas à les regretter, si on les a méritées : quand l'incendie menace la maison, on ne regarde pas si l'on a du gazon pour pouvoir crier « Au feu ! » Le cri d'alarme a été entendu, et l'incendie, espérons le, conjuré ; c'est là toute l'ambition, comme toute la récompense.

H. B.

Le banquet du Riding-Club. — Les membres du *Riding Club* ont fêté, samedi soir, dans un joyeux banquet, les succès qu'ils ont obtenus dans leurs réunions sportives. Trente-cinq convives étaient réunis dans un salon du grand Cercle qui avait été décoré pour la circonstance de tentures orientales et de plantes.

Les illustrations qui ornaient la carte du menu, signées B. Viala, lui donnaient un cachet artistique : sa rédaction était frappée au coin du véritable esprit gaulois, quant à la composition du menu, elle était de nature à satisfaire les gourmets les plus délicats.

Au dessert, M. Charles Wattine a porté la santé du président du *Riding Club*, M. Albert Pollet : celui-ci a répondu en excellents termes, trouvant un mot gracieux pour tous. Les toasts se sont succédés et la fête a présenté la plus vive animation.

Pour prouver qu'ils ne se laissent pas amollir par les douceurs de Capoue, les membres du *Riding-Club* ont improvisé séance tenante un *Cross country* qui a été couru dimanche matin.

Dramatique suicide au revolver. — Le quartier du Brun-Pain a été mis en émoi, dimanche matin, par le suicide, dans des conditions assez dramatiques, d'un employé du service des Eaux, Victor-Joseph Delporte, né à Tournai, le 19 septembre 1851, s'était engagé, il y a une dizaine d'années, dans la Légion étrangère, et avait bravement fait son devoir en Algérie. En 1886, lors de l'insurrection du Sud-Oranais, il avait été gravement blessé, dans un combat, à la jambe droite, et on avait dû lui faire l'amputation ; mais cette première opération ne réussit pas : la jambe avait été coupée trop bas, et il fallut recommencer. Enfin, après un long séjour à l'hôpital, le blessé partit complètement guéri. Il obtint la naturalisation, et lui fut alloué une pension annuelle de 750 fr.

Il vint se fixer dans notre ville, et entra aux Eaux de la Lys, en qualité de commis-expéditionnaire; il gagnait 0,60 c. à l'heure; c'est-à-dire qu'il pouvait se faire de 4 à 5 fr. par jour.

Delporte n'avait pas tardé à se marier. On dit qu'il avait éprouvé, à cette occasion, de grandes déceptions : il avait cru que sa femme devait lui apporter une dot assez importante; mais ce fut tout le contraire qui arriva : il ne restait que des dettes qu'il fallait payer. Mais l'ancien soldat en avait pris son parti, et le ménage fut heureux.

Delporte perdit sa femme il y a environ 13 mois et en éprouva un violent chagrin. Depuis lors, on ne lui vit plus un moment de gaîté. Il se plaignait souvent de violentes douleurs aux reins. Il disait à toute occasion qu'il était bien certain qu'il n'y avait pas sur la terre un homme pour avoir autant de chagrin, autant d'ennui que lui.

Il occupait un appartement composé d'un salon au rez-de-chaussée et d'une chambre à coucher à l'étage, chez M. Joseph Paye, 67, rue du Brun-Pain. Tout, dans ce logement, respire l'aisance. Delporte était peu communicatif; il disait bien par-ci par-là que la vie n'avait plus pour lui aucun attrait, mais jamais il n'avait manifesté l'intention d'avoir recours au suicide.

Il lui venait assez souvent des lettres portant le timbre de Douai, et on croit qu'il devait faire de temps en temps, à son correspondant, des envois d'argent.

On avait dit dans ces derniers temps que Delporte devait se remarier, à bref délai, avait une demoiselle de Roubaix, qui avait à peine 20 ans; quand on lui en parlait, il ne disait ni oui ni non. Mais ce qui est certain c'est que la famille de la future faisait d'actives et pressantes démarches auprès de lui, pour hâter la cérémonie.

Delporte quitta son bureau, mercredi, à six heures du soir, et ne rentra pas chez lui. Le lendemain, M. et Mme Paye s'étonnèrent de ne pas le voir de la journée ; ils finirent par supposer qu'il était peut-être allé à Douai pour voir la personne qui lui écrivait, ou à Tournai, chez ses parents.

Il ne revint que samedi, à 10 heures 1/4, et ne donna aucune explication ; il entra un moment dans le petit salon du rez-de-chaussée, et monta aussitôt à sa chambre à coucher, située, comme nous l'avons dit, au premier étage.

Il avait fait depuis peu l'acquisition d'un de ces petits révolvers dits bull-dogs ou coups-de-poing, à 6 coups, du calibre de 0m007 m/m. Il avait déposé l'arme dans le tiroir d'une commode du salon. C'est certainement pour l'aller prendre qu'il est entré dans la pièce, le samedi soir, en rentrant.

Dimanche, un peu après 10 heures du matin, les époux Paye, qui étaient occupés dans leur cuisine aux soins du ménage, entendirent tout à coup une détonation semblable à celle d'une carabine Flobert. Ils crurent d'abord que c'était un de leurs voisins, comme cela lui arrivait quelquefois, qui avait tiré à pigeons ou à moineaux.

Cependant quelques minutes plus tard, Mme Faye pensant au revolver, alla voir à la commode et constata avec épouvante que l'arme avait disparu.

M. et Mme Paye se rendirent de suite chez leur locataire; ils entr'ouvrirent la porte de la chambre à coucher de Delporte et virent que l'oreiller du lit était teint de sang. Ils n'osèrent pas aller plus loin, et coururent chez leur voisin, M. Camille Dewitte, boucher pour le prier de venir avec eux. M. Dewitte les suivit aussitôt : prit il la main de Delporte; elle était encore chaude, mais le malheureux ne donnait plus signe de vie.

Le corps était étendu, dans une pose naturelle, quelque peu incliné sur le côté droit ; la main droite était au-dessus des couvertures ; le revolver avait glissé sous l'aisselle ; la balle avait été tirée à la tempe droite et avait pénétré dans le cerveau. M. le docteur Caudrelier, qui fut appelé à constater le décès, a déclaré que l'ancien soldat n'avait pas dû survivre plus de quelques secondes. Les chairs, autour du trou, étaient noircies et brûlées par la poudre.

La face n'avait éprouvé aucune crispation : on aurait dit que Delporte dormait. Le revolver était encore chargé de cinq cartouches.

Sur la table de nuit, on a trouvé deux bougies allumées; au milieu, un crucifix, et, un peu en avant, le portrait de la femme de Delporte. Les bougies étaient à demi consumées ; Delporte avait donc dû les allumer assez longtemps avant de se tirer le coup de revolver.

Il n'avait laissé aucun écrit pour expliquer sa funeste résolution. M. Lenoble, commissaire du 2e arrondissement, a fait les constatations d'usage. Les parents de Tournai ont été prévenus par dépêche.

Découverte du cadavre d'une femme dans le canal. — Dimanche matin, MM. Crombez et Courbin, bateliers, ont retiré du canal entre le pont tournant du Blanc-Seau et le pont du Fresnoy le cadavre d'une femme dont l'identité n'a pu être établie. Voici son signalement : Âgée de 30 à 35 ans ; taille 1m60 environ ; forte corpulence ; cheveux et sourcils châtains ; nez fort ; front bas ; yeux gris ; bouche grande ; menton rond. Elle portait une chemise blanche sans marque ; jupons et corsage noir ; tricot en laine gris ; pantalon rouge : bas noirs ; chaussons en laine noire avec boutons noirs ; bottines à élastiques, fichu en tricot noir, tablier gris en cotonnette ; boucles d'oreilles noires ; mouchoir blanc non marqué.

On a trouvé sur elle un petit paquet enveloppé d'une toile noire renfermant outre différents objets la somme de 3 fr. 95; et sur la poitrine un petit étui en os, forme parapluie. — Après les constatations d'usage par M. Villon, commissaire du 1er arrondissement, le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Trois jeunes filles abandonnées. — Elles disent s'appeler Jeanne, Hortense et Louise Lefebvre, âgées de 11, 8 et 4 ans. Un homme les a rencontrées vers le soir sur le chemin du Mont-à-Leux, transies de froid et pleurant à chaudes larmes et les a amenées au poste de police. Les petites malheureuses racontent qu'on les avait placées à Bouscron mais que la femme n'en a plus voulu et les a mises à la porte. Elles ajoutent que leur grand-père est cabaretier Grande-Rue à Roubaix.

Halluin. — *La nomination d'un vicaire.* — M. l'abbé Wibaux, vicaire de la paroisse St-Joseph, à Roubaix, est nommé vicaire à Halluin.

LILLE

Médailles des douaniers. — Ont reçu la médaille des douaniers : MM. Désiré-Jacob Moulin, brigadier à Steenbecque; Aimé-Isidore Blondelle, sous-brigadier à Oostkerque; Alexandre Castel, préposé visiteur à Lille; Pierre-François Godart, préposé visiteur à Lille; Stanislas Bellonta ne, brigadier à Pont-de-Nieppe; Pierre Dupont, préposé à Lille; Félix-Alphonse Chapuis, sous-brigadier à Quiéverchain; Joseph-Jean-Baptiste Richard, brigadier à Halluin; Joseph-Jean-Baptiste Dumez, brigadier à Halluin; Jules-Joseph Delisy, brigadier à Marly; Laberque, à Boulogne.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Lamblin, vicaire à Quiévrechain, est transféré à Saint-du-Nord. M. Matiez, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Quiévrechain.

Nouveaux prêtres. — Sont nommés : M. Hovaere Jules, de Méteren, professeur à l'institution du Sacré-Cœur, à Estaires. M. Libert, Arthur, d'Ornans, professeur à l'institution Notre-Dame de Grâce, à Cambrai. M. Lancelin, Hubert, de Douchy, professeur à l'institution St-Jude, à Armentières. M. Taine, Placide, de Bertry, professeur au Petit Séminaire de Cambrai.

M. Canneelle-Maurice, d'Hardifort, professeur à l'institution Saint-Winoc, à Bergues; M. Guvelier, Victor, d'Estaires, professeur à l'institution Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque; M. Mislangbe, Aimé, de Bavinchove, professeur à l'école Saint Joseph, à Lille.

Concerts et Spectacles

Théâtre Deschamps. — Excellente soirée dimanche, avec *La Porteuse de Pain*, le drame mouvementé de Montépin et Dornay, et *Le Jour et la Nuit*, la légère opérette de Lecocq.

Ont marqué dans l'interprétation du drame qui a très bien marché : M. Hillairet en Paul Harmant, M. H. Couvreur en Ovide Soliveau arrivant d'Amérique, et comme comique M. Stany (Tête en buis). M. Wesphale dans diverses incarnations, et M. Goutard (Georges Darier) ont pleinement satisfait leur public.

Du côté des dames Mme Daussy, (Jeanne Fortier) et surtout Mlle Vialy (Mary Harmant) ont eu danger à leurs rôles un tour vraiment dramatique. Mlle Vialy avait arboré des toilettes allant bien avec sa situation de fille d'un riche industriel, et Mlle Cavé avait soigné la sienne. La boulangère, chanson pendant laquelle beaucoup de fantaisies sont permises, a beaucoup égayé la salle.

Agréablement rendu, aussi l'opérette, malgré les chœurs peu sûrs et abominablement chantés, et un orchestre accompagnant le diable. Mme Lenfant-Gui (Manola) ayant relevé le tout par son jeu et son chant si bien appropriés aux situations et à la partition, bien secondée par M. Delestang (Miguel) et Mme d'Engis (Beatrix).

Le cône comique n'étant d'ailleurs nullement négligé par MM. L. Couvreur, (Don Braseros), H. Couvreur (excellent Calabazas), Germain (docteur désopilant en Degonrez), et Wesphale (Cristoral). L. V.

Tourcoing. — *Le concert-matinée de l'Association symphonique.* — Ces auditions musicales sont toujours très suivies : celle de dimanche n'a guère fait exception aux précédentes, et, malgré le mauvais temps, la salle des fêtes s'est presque complètement garnie. Quant au programme du concert matinée, il a été composé avec bon goût et la variété que nous avons coutume d'y reconnaître.

L'orchestre a donné quelques œuvres nouvelles : *La Madrilène*, marche très caractéristique de E. Bourgeois, un gracieux menuet Louis XV de H. de Villbac, un autre au rythme entraînant le menuet de la *Mariée de Fontenoy*, une berceuse d'une mélodie bien pénétrante en sa simplicité de Th. Salomé.

La grande ouverture de Bizet, *l'Arlésienne*, dont l'*Association symphonique* a pour une nouvelle exécution, a produit sur le public la même forte impression que la première fois.

Citons encore le Ballet de C. Lippacher, dont chaque partie a son charme particulier d'originalité et enfin la *Marche Française* de Th. Salome, musique allègre qui répond bien à son titre.

Ces différents morceaux ont reçu, sous la direction habile de M. Albert Masuret, l'interprétation qu'on est en droit d'attendre d'un orchestre de la valeur de l'Association symphonique.

Une jeune cantatrice, Mlle Jhane Cordonnier, de Lille, qui se produisait pour la première fois ici, a obtenu immédiatement les faveurs de l'auditoire. Elle joint à une voix fraîche et étendue un sentiment artistique bien caractérisé. Mlle Jhane Cordonnier a su rendre avec l'expression dramatique qui lui convient le grand air d'*Hamlet* d'Ambroise Thomas : elle a dit aussi *Nuit d'Etoiles* de Widor, *Ouvre tes yeux bleus*, délicieuse composition de Massenet et une romance, le *Myosotis* sans doute, trois compositions, dont l'interprétation fine a fait valoir le charme.

En somme, excellente soirée pour les dilettanti tourquennois. DE L'E...

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
— *COURS du Lundi 31 Décembre 1894* —

SARDINES FUMEES, 15 cent. la douzaine
Escargots aux fines herbes avec beurre d'Oostcamp 0,80 la doux.
Limandes soles, 0,60 centimes le 1/2 kilo
Soles à la daube 0,75 la portion

Crustacés		Marée fraîche (1/2 k)	
Langoustes extra » à »» fr.		Cabillaud	0,50
Homards (gros) »,» »»» à »» f.		Maquereaux	»,»»
Crabbes	0,00 et 0,»»	Soles	1,75
Ecrevisses (moyennes)	0,.. et 0,35	Turbots	1,50
		Bar	»,»»
Escargots, la douz.	et 0,80	Barbue	1,50
		Raies	0,60
HUITRES la douz.		Flotte	»,»»
Marennes blanches extra	1,50	Rougets	»,»»
Anglaises (extra-fines)	2,00	Carrelets (pleis)	0,50
Moules (le kilo).	0,15	Truite saumonée	»,»»
		Anguilles de rivière	4,00
Salaisons		Anguilles de mer	»,»»
Saumon rouge le 1/2 kil.	1 25	Vives	»,»»
Morue nouvelle . le 1/2 k.	0,75	Saumon blanc	»,»»
Harengs saurs à 05 5p 15c 10 p.		Crevettes	»,»»
Harengs saurs 2 p. 15 c. et 10 c. pièce		Brochet (eau douce)	»,»»
Craquelots, 0,45 la pièce		Merlans	»,»»
		Eperlans	»,»»
		Merluches	»,»»
		Harengs Frais, 1 pour	»,»»

GROS ET **DÉTAIL**
Véritables Keapers, harengs fumés sans sel 0,20 la pièce.
HUITRES VICTORIA superfines, sans rivales, 40 fr le cent sur commande

NOUVELLES MILITAIRES

Maintien sous les drapeaux de la classe 1892

Le ministre de la guerre adresse aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire au sujet du maintien sous les drapeaux des hommes de la classe 1892 qui devaient être renvoyés au mois d'avril 1895. Voici le texte de cette circulaire :

« Monsieur le gouverneur,

« Mon cher général,

» La circulaire ministérielle du 10 septembre dernier a prescrit de conserver sous les drapeaux 24,000 hommes de la classe 1892 désignés précédemment comme devant être renvoyés à la date du 8 novembre.

» Cette même circulaire avait prévu que les 24,000 hommes dont il s'agit pourraient être congédiés au mois d'avril 1895.

» Mais pour diverses causes, les effectifs ont déjà subi ou subiront des diminutions sensibles.

» Tout d'abord, à la suite des appels faits dans les corps de l'armée de terre, des volontaires ont été versés dans les troupes coloniales et d'autres mouvements de même nature seront encore exercés au profit de ces troupes.

» D'autre part, le corps expéditionnaire de Madagascar comprendra un nombre d'hommes assez élevé qui seront soldés à l'aide des crédits spéciaux accordés pour cette expédition.

» Par suite, on peut prévoir, dès maintenant, que les ressources budgétaires demandées pour l'exercice prochain seront suffisantes pour permettre de conserver sous les drapeaux, pendant toute l'année 1895, les 24,000 hommes de la classe 1892 désignés comme pouvant éventuellement être renvoyés dans leurs foyers au mois d'avril.

» Ces hommes seront désormais considérés comme devant rester dans l'armée active, leur instruction et leur emploi seront réglés en conséquence.

» J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien porter ces renseignements à la connaissance des généraux et chefs de corps sous vos ordres. » *A. Mercier.* »

Ecoles militaires. — Par décision ministérielle du 24 décembre 1894, M. Dion, colonel breveté d'infanterie, a été nommé à l'emploi de commandant en 2e de l'école spéciale militaire, en remplacement de M. le colonel Fabre.

Ecole du génie. — M. Dauvergne, sergent au 3e régiment de génie à Arras, est admis à subir les épreuves orales de l'école du génie.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent pas l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A PROPOS D'UN PROCÉDÉ D'APPRÊT

Roubaix, 20 décembre 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix.*

Seriez-vous assez bon d'insérer dans vos deux éditions les deux lettres ci-dessous ; l'une émanant de M. Liénart-Wulnier, teinturier à Tourcoing, et reproduite par le journal du *Commerce des Tissus et Nouveautés* dans son édition du mardi 25 décembre et la rectification que nous envoyons au même journal, en priant M. le Directeur de l'insérer dans un de ses plus prochains numéros.

Lettre de M. Liénart-Walnier

Tourcoing, le 15 décembre 1894.

Monsieur le Directeur
du *Tissus et Nouveautés*, Paris.

Je lis dans le n° 4 de votre journal paru le 11 décembre 1894, un article intitulé : « Une revolution. Les apprêts intachables. » Cet article contient des erreurs qui pourraient me porter préjudice ; c'est pourquoi je vous prie d'insérer la présente lettre dans votre plus prochain numéro. La maison qui, la première, et sans le concours d'aucune maison de Roubaix, a produit les apprêts intachables à l'eau, tout en conservant l'apparence et le toucher voulus par le fabricant, est la maison Liénart Wulnier, de Tourcoing.

Le procédé n'était pas connu et ne doit rien encore du public, puisque les brevets ne sont pas publiés.

Enfin le procédé n'est pas actuellement essayé sur les coloris noir et marine, comme vous l'écrivez.

Ce procédé breveté s'applique aux tissus de toutes couleurs, qui peuvent être rendus non seulement intachables à l'eau, mais aussi imperméables.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LIÉNART-WALNIER,
teinturiers appréteurs, à Tourcoing (Nord).

Lettre de MM. Lecomte, Déprès et Cie

Roubaix, le 20 décembre 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal du Commerce des tissus et nouveautés*, Paris.

Nous lisons dans le numéro de votre journal portant la date du mardi 25 décembre 1894 une lettre de Liénart-Walnier, dans le contexte de laquelle nous avons relevé plusieurs inexactitudes que nous croyons être involontaires.

En effet, M. Liénart-Walnier n'est pas le seul qui ait inventé un procédé pour produire les apprêts intachables à l'eau tout en conservant l'apparence et le toucher voulus par le fabricant.

Il y a treize ans que nous avons découvert un procédé qui nous permet d'offrir les mêmes avantages à l'industrie.

Ce procédé est employé par nous depuis le 2 mars 1881, et il est applicable non seulement au satin de Chine, qui constitue pour le moment notre spécialité, mais à tous les tissus indistin